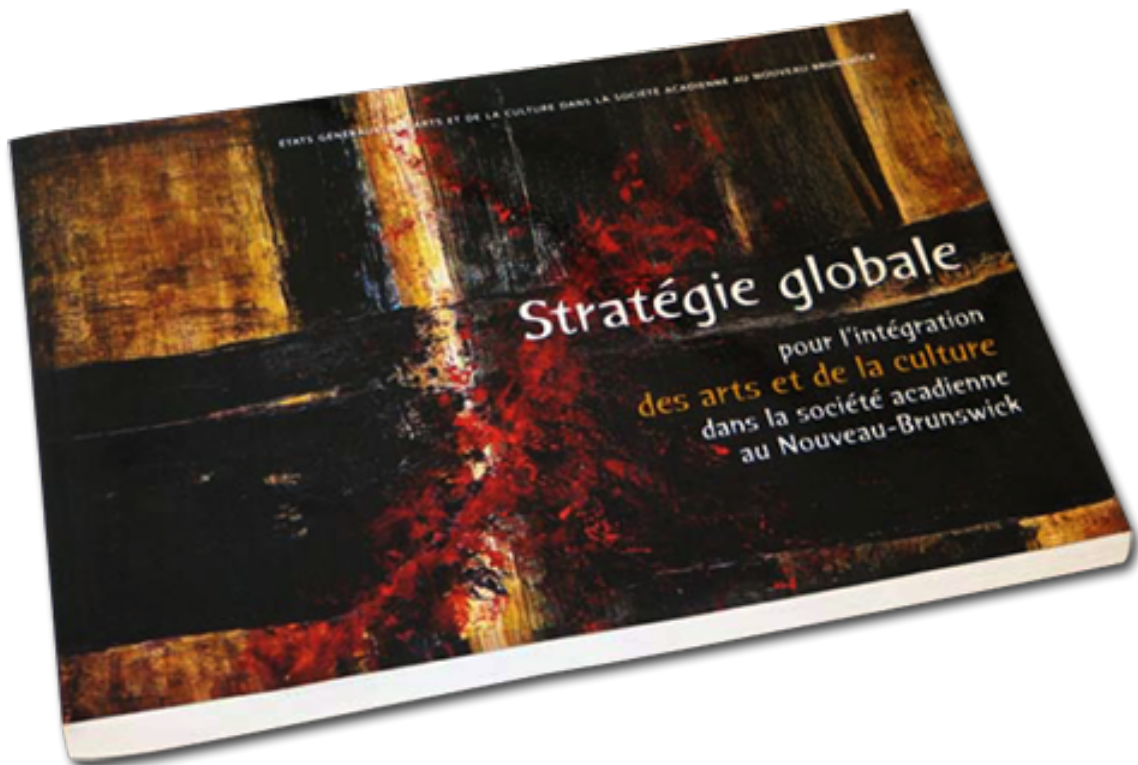


Stratégie globale

pour l'intégration
des arts et de la culture
dans la société acadienne
au Nouveau-Brunswick

BILAN DES RÉALISATIONS MISE EN ŒUVRE 2011-2012



INTRODUCTION

Lancée en août 2009, dans le cadre du 4^e Congrès mondial acadien, la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* est actuellement en pleine phase d'implantation. De nombreux partenaires de tous les secteurs de la société sont engagés à mettre en place les moyens identifiés pour atteindre les objectifs stratégiques énoncés lors des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

Jusqu'à l'automne 2010, la mise en œuvre de la Stratégie globale était soutenue par l'ancien gouvernement, qui avait affirmé son engagement suite aux États généraux. L'année 2011-2012 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau gouvernement provincial. L'AAAPNB, qui est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie globale, a donc entrepris une démarche politique consistant à la présentation des enjeux de la démarche de la mise en œuvre de la Stratégie globale auprès du premier ministre et des ministres concernés, pour s'assurer de l'avancement des actions prévues. Par conséquent, certaines actions identifiées ont été remises à des années ultérieures en raison du travail politique réalisé.

Ce bilan des réalisations présente les résultats obtenus en date du 8 mars 2012 et se veut un outil pour mieux partager ceux-ci avec les partenaires publics présents à la rencontre interministérielle.

Classées sous les sept stratégies sectorielles de la Stratégie globale et deux dossiers transversaux, ce document comprend une série d'actions et d'initiatives concrètes menées par divers partenaires de différents secteurs de l'Acadie du Nouveau-Brunswick en 2011-2012. Soulignons que la Stratégie, « véritable carte de navigation artistique et culturelle » pour la société acadienne, est actuellement dans sa troisième année d'implantation et que sa mise en œuvre s'échelonne sur une période de 10 ans. De nombreuses actions s'intègrent dans une démarche continue et soutenue, à l'échelle de la durée de la mise en œuvre. Nous remercions les nombreux partenaires publics et communautaires qui ont participé activement à la réalisation des activités mentionnées dans ce document.

La mise en œuvre de la Stratégie globale est rendue possible grâce au soutien financier de :



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

RÉVISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Ce dossier prioritaire doit prendre en compte les travaux effectués depuis 2004, dans le cadre des États généraux sur les arts et la culture puis de la mise en œuvre de la Stratégie globale qui en découle.

Il est aujourd'hui incontournable d'arrimer la révision de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick à la Stratégie globale d'intégration des arts et de la culture, d'autant plus que cette dernière a été traduite par ArtsLink, l'homologue anglophone de l'AAAPNB, et sert aussi de feuille de route à la communauté anglophone de la province.

Rappelons que le premier ministre Alward a confirmé son engagement à ce dossier à trois reprises, soient à l'Assemblée générale annuelle de l'AAAPNB (juin 2011), lors du discours du trône (novembre 2011) et dans une lettre adressée à l'AAAPNB suite à la Journée des arts (décembre 2011).

Notons enfin que le prochain budget provincial va être un indicateur déterminant pour la suite du travail qui sera effectué par l'ensemble de l'écosystème des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick.

LES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

La dernière année a été marquée par le développement d'une démarche pour le dossier des ressources humaines en culture. Cette démarche a pour objectif de se doter d'une stratégie d'action commune pour l'ensemble du milieu des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick.

Le travail amorcé sur ce dossier en 2011-2012 s'est effectué grâce à la collaboration de l'AAAPNB, de l'Union des artistes (UDA) et du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Bien que les structures diffèrent dans les deux provinces, la démarche de développement du CQRHC, depuis sa création il y a 12 ans, nous permet d'identifier des pratiques exemplaires à implanter au Nouveau-Brunswick.

Le premier temps fort de cette collaboration a eu lieu le 21 février dernier, lors d'une rencontre entre le CQRHC, l'UDA et les partenaires de la mise en œuvre de la Stratégie globale. L'objectif de cette rencontre, en prévision de la révision de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick et en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie globale, était de rassembler les principaux intervenants néo-brunswickois impliqués et intéressés par le développement des ressources humaines du secteur culturel afin de confirmer les principaux enjeux de développement de ce secteur et d'identifier des pistes de collaborations communes.

Cette rencontre a réaffirmé le besoin de mettre en place un mécanisme de concertation provinciale (artistes, gouvernements, organismes culturels, institutions d'enseignement) afin de se doter d'une stratégie d'actions communes sur le développement des ressources humaines en culture.

Cette démarche vise à la fois les artistes professionnels, les travailleurs culturels, les organismes et les événements.

Enfin, la collaboration avec le CQRHC s'est poursuivie à Montréal la semaine dernière où l'AAAPNB, a eu l'occasion de rencontrer les coordonnateurs régionaux et sectoriels de la formation continue, ainsi que des experts en formation et gestion de carrière artistique.

STRATÉGIE SECTORIELLE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISTE PROFESSIONNEL.LE

Énoncé de vision

Les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, qu'ils soient émergents, ethnoculturels ou établis, sont reconnus, appréciés et pleinement intégrés comme travailleuses et travailleurs hautement spécialisés qui contribuent à la qualité de vie de leur communauté et au rayonnement de leur province. Ils jouissent d'un revenu annuel qui s'apparente à celui de la population active professionnelle du Nouveau-Brunswick et ont accès aux outils dont ils ont besoin pour exprimer toute la diversité de leur créativité et cultiver l'excellence artistique.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 — LA RECONNAISSANCE DU STATUT PROFESSIONNEL ET L'AMÉLIORATION DU STATUT SOCIOÉCONOMIQUE DE L'ARTISTE

1.1 La reconnaissance du statut professionnel de l'artiste

- **Mise sur pied du comité du Premier ministre sur le statut de l'artiste**

Un travail politique a été effectué dans la dernière année avec le nouveau gouvernement visant la reconnaissance de la profession d'artiste. Suite à ce travail, le premier ministre Alward s'est engagé à deux reprises sur la mise en place du comité du premier ministre sur le statut de l'artiste, soit à l'Assemblée générale annuelle de l'AAAPNB (juin 2011) et dans une lettre adressée à l'AAAPNB suite à la Journée des arts (décembre 2011).

- **Rencontre annuelle entre les représentants de l'AAAPNB et d'ArtsNB**

Cette rencontre a pour but de discuter des enjeux actuels et des programmes existants.

1.2 L'amélioration du statut socio-économique de l'artiste

- **Centre de ressources et de services professionnels**

La mise sur pied d'un centre de ressources, destiné aux artistes, au secteur culturel et à la communauté, a toujours été au cœur des besoins exprimés par les artistes et par les intervenant.e.s du secteur culturel. L'AAAPNB a ainsi entamé le développement d'un tel centre et d'offrir des services professionnels aux artistes. En ce sens, un travail a été entrepris, en collaboration avec le CQRHC et l'UDA, pour l'implantation de services individuels et personnalisés auprès des artistes professionnels.

- **Meilleure intégration des artistes et leurs œuvres dans tous les secteurs de la société**

Une meilleure intégration contribue évidemment à l'amélioration du statut socioéconomique de l'artiste.

- ✓ L'année 2011 a vu une augmentation exponentielle du nombre d'artistes en milieu scolaire (création de résidences d'artistes en milieu scolaire et programme de subvention de tournée du NB). Le nombre d'artistes embauché.e.s dans les écoles acadiennes est ainsi passé de 102 à 504. Ces initiatives créent des occasions d'emploi pour le milieu artistique professionnel acadien.

- **Accroître la rémunération :**

- ✓ Action de sensibilisation auprès des galeries publiques et privées pour le respect des taux CAR/FAC.
- ✓ Nouvelle initiative provinciale en arts médiatiques suite à l'annonce de la suppression des programmes de crédits d'impôt l'année dernière. L'AAAPNB a mis ses efforts sur une consolidation

- du milieu, sur une mise en commun des forces vives et sur la proposition d'une solution qui convient à toutes les parties. Cette nouvelle initiative vient appuyer financièrement les productions par l'entremise d'un investissement qui couvrira entre 25 et 30% des dépenses encourues dans la province.
- ✓ Travail de l'AAAPNB au niveau du théâtre, par la consultation des artistes pigistes en théâtre et à la mise sur pied d'un comité de travail qui a pour objectifs de travailler avec l'ensemble du milieu et les partenaires publics.
 - **Assurer un appui aux artistes en périphérie (en région)**
 - ✓ Participation au Forum sur les pratiques artistiques – *Être artiste dans la francophonie canadienne* – à Ottawa en juin 2011 (Fédération culturelle canadienne-française)
 - ✓ *La rencontre Tendance* avec le Conseil des arts du Canada (CAC) pour mieux faire reconnaître la pratique des artistes professionnels et augmenter le nombre de bourses de création pour les artistes d'ici au CAC.
 - **Politique d'achat du livre au NB**
 - ✓ Sous le gouvernement précédent, un comité a élaboré une politique d'achat du livre avec l'aide d'un consultant. Le processus était terminé, mais il n'y a pas eu de suite donnée depuis l'arrivée du nouveau gouvernement.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 – L'AMÉLIORATION DE LA FORMATION INITIALE ET DE LA FORMATION CONTINUE DES ARTISTES

2.1 La formation initiale des artistes

- **Comité du recteur de l'Université de Moncton**
 - ✓ Les travaux sont en cours.
 - ✓ La présidence du comité est assurée par Lisa Roy, doyenne de la Faculté des arts.
 - ✓ La composition du comité a évolué. Les Facultés des arts et de l'éducation sont maintenant représentées, au lieu des trois campus dans la composition initial du comité.

2.2 La formation continue des artistes

- **Perfectionnement professionnel**
 - ✓ Signature d'une entente entre l'Université de Moncton et les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB) sur la complémentarité de leurs programmes de formation initiale et continue.
- **Développement de carrière**
 - ✓ En 2011-2012, l'AAAPNB a entamé des démarches pour la mise en place de formations en gestion de carrière artistique
 - Formations dispensées par l'AAAPNB en 2011-2012 (marketing en ligne, fiscalité, droits de propriété intellectuelle)
 - Élaboration d'un programme de formation comprenant 4 volets :
 - Ateliers
 - Outils de gestion
 - Coaching/Mentorat
 - Résidence de création (potentiel partenariat avec le Regroupement artistique francophone de l'Alberta - RAFA)

- Élaboration d'une politique de formation pour appuyer et encadrer ce programme de formation.
- ✓ L'AAAPNB et les CCNB travaillent à la signature d'une entente conjointe sur les besoins et sur l'arrimage des programmes de formation.
- ✓ L'AAAPNB siège sur le comité consultatif mis sur pied avec l'initiative provinciale en arts médiatiques, qui a comme mandat d'assurer l'offre de formation pour le milieu afin que les ressources humaines en arts médiatiques soient recrutées localement.

STRATÉGIE SECTORIELLE 2 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Énoncé de vision

Organismes artistiques et culturels

Les organismes artistiques et culturels professionnels de l'Acadie du Nouveau-Brunswick sont un modèle pour l'accompagnement et le soutien offerts aux artistes professionnels en matière de création, de production, de promotion, de diffusion, de conservation et de documentation de leurs œuvres. S'appuyant sur un bassin de travailleuses et travailleurs culturels et artistiques compétents, ils permettent la rencontre du public et de l'artiste dans un cadre professionnel.

Industries et entreprises culturelles

Partenaires incontournables du développement social, économique et identitaire du Nouveau-Brunswick, les industries et les entreprises culturelles acadiennes sont créatrices d'emplois et contribuent largement à la qualité de vie des artistes et des communautés. Elles permettent à l'Acadie de se faire connaître, de se faire entendre et d'être vue tout en alimentant la fierté de ses communautés.

Festivals et événements artistiques professionnels de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Les Festivals et événements artistiques professionnels sont reconnus comme des organismes incontournables par leur apport à la vitalité et à l'intégration des arts professionnels dans la communauté. Ils contribuent par le fait même au développement culturel, économique, touristique, social et identitaire de leurs milieux.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 – AMÉLIORATION DE LA REPRÉSENTATION ET DE LA CONCERTATION

1.1 Mettre en place des mécanismes de concertation

- **Forum de concertation des organismes acadiens**
 - ✓ Un bilan des travaux de la mise en œuvre de la Stratégie globale est effectué à chacun des forums, soit deux fois par année.
 - ✓ La Conseillère en concertation du Forum est responsable de réunir les organismes artistiques et culturels en marge du Forum.
- **Journée des arts**
 - ✓ Cette nouvelle initiative mise en place en décembre 2011, est le résultat de la collaboration entre l'AAAPNB, ArtsNB et ArtsLink.
 - ✓ L'objectif est de permettre une rencontre entre les artistes, les organismes culturels et la députation de

tous les partis pour discuter d'enjeux touchant le développement de la province et la contribution du milieu des arts et de culture.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 – LE RENFORCEMENT ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

2.1 Élaboration d'un plan de développement des installations artistiques et culturelles

- ✓ La réalisation récente d'une stratégie événementielle pour le nord du Nouveau-Brunswick pourrait servir de modèle à l'élaboration d'un plan de développement des installations artistiques et culturelles pour l'ensemble de la province. En effet, l'étude réalisée dresse un inventaire des installations et des ressources artistiques et culturelles.
- ✓ L'AAAPNB et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) attendent la publication de cette stratégie événementielle avant d'explorer davantage les possibilités de réaliser un tel travail à l'échelle provinciale.
- ✓ Une des possibilités évoquées serait un plan à l'échelle des régions proposées dans le nouveau plan de gouvernance locale.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 – LE RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES

- **Stratégie pour soutenir le développement des industries et entreprises culturelles de la province du N.-B.**
 - ✓ La création d'un comité de travail est en cours sous la responsabilité du ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine en vue de l'élaboration d'une stratégie pour soutenir le développement des industries et entreprises culturelles de la province du N.-B. Une première rencontre est prévue prochainement.
 - ✓ L'AAAPNB siège sur le comité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 – LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

- ✓ Tel que mentionné dans la section des dossiers transversaux, une démarche sur le développement des ressources humaines en culture est amorcée en collaboration avec les artistes, les gouvernements, les organismes et les institutions d'enseignement pour la mise en place d'une stratégie commune en partenariat avec le CQRHC, l'UDA et les ministères provinciaux concernés.

STRATÉGIE SECTORIELLE 3 : L'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE EN ÉDUCATION

Énoncé de vision

L'école acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick intègre les arts et la culture au cœur de la formation. Elle se veut un lieu d'apprentissage et d'épanouissement essentiel au développement culturel qui privilégie les arts en tant que mode d'expression et outil de développement de la personne. Elle offre à chaque élève des apprentissages de qualité dans toutes les disciplines artistiques. Grâce à l'éducation artistique et culturelle et au contact avec les artistes et leurs œuvres, l'élève, dès son entrée à l'école, développe sa créativité, construit son identité, apprécie la richesse de son patrimoine culturel, devient une citoyenne ou un citoyen fier de son appartenance à sa communauté et contribue à l'essor de celle-ci tout en s'ouvrant sur le monde.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 – L'ADHÉSION À UNE VISION PARTAGÉE

1.1 Sensibiliser tous les partenaires en éducation et de la communauté acadienne à l'énoncé de la vision

- **Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACÉF)**
 - ✓ Participation aux travaux du GACÉF - L'AAAPNB, la FJFNB et de nombreux partenaires du secteur de l'Éducation participent à ce groupe de travail dont le mandat principal est d'assurer la mise en œuvre des recommandations issues du rapport de la Commission sur l'école francophone au Nouveau-Brunswick. Le GACÉF voit à l'encadrement de l'élaboration d'une politique linguistique et culturelle (PALC) qui précisera les moyens par lesquels l'école acadienne et francophone réalisera sa double mission éducative, soit la réussite scolaire et la construction identitaire.
 - ✓ Participation aux travaux sur le financement de l'école francophone réalisés par l'économiste Pierre-Marcel Desjardins.

- **Table de concertation arts et culture en éducation**
 - ✓ La Table de concertation Arts et culture en éducation regroupe un ensemble du milieu de l'éducation, des arts et de la culture, les établissements de formation et le gouvernement afin d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle pour l'intégration des arts et de la culture en éducation.
 - ✓ Co-présidée par l'AAAPNB et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, cette table est appuyée par le comité arts et culture en éducation. Les travaux de ce comité visent la mise en commun des initiatives touchant l'intégration des arts et de la culture en éducation et l'identification des enjeux et des priorités.
 - ✓ La Table assure un dialogue constant entre le secteur de l'éducation et le milieu des arts et de la culture.
 - ✓ En raison des coupures en éducation et de la réforme des districts scolaires, les travaux de la Table ont été nettement ralentis et elle ne s'est pas réunie cet hiver.
 - ✓ Une rencontre avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est prévue le 14 mars pour discuter de la composition de la Table suite à la réforme et à son mandat pour tenir compte de l'ensemble de la Stratégie sectorielle pour l'intégration des arts et de la culture en éducation.

1.2 Intégrer la vision partagée dans une politique linguistique et culturelle

- **Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC)**
 - ✓ Le ministère de l'Éducation poursuit ses travaux pour se doter d'une politique d'aménagement linguistique et culturel.
 - ✓ L'AAAPNB participe activement aux travaux d'élaboration de la PALC.
 - ✓ Un des axes de la PALC est l'identité culturelle. Ceci démontre que le milieu de l'éducation reconnaît la part des arts et de la culture à la réussite scolaire et à la construction identitaire.
 - ✓ Deux comités touchent directement la mise en œuvre de la Stratégie globale — comité d'élaboration de l'axe identité culturelle, et le comité d'élaboration de l'axe famille/école/communauté. L'AAAPNB siège sur ces deux comités.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 – L'AMÉLIORATION DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE EN MILIEU SCOLAIRE

2.2 Recruter du personnel enseignant spécialisé en arts

- ✓ Mise en place par l'Université de Moncton d'une mineure en art dramatique pour le Baccalauréat en Éducation.
- ✓ La Faculté d'éducation de l'Université de Moncton est en train de bâtir un portfolio culturel de sorte que tous les étudiants en Éducation soient exposés à des œuvres d'arts, à des spectacles, à des galeries d'art, etc. et que les futurs enseignants spécialistes ou généralistes soient ainsi de bons passeurs culturels.
- ✓ Le cours sur la construction identitaire est désormais obligatoire pour l'ensemble des étudiants de la Faculté d'éducation.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 – UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES ARTISTES ET DE LEURS ŒUVRES EN MILIEU SCOLAIRE

- **Projets d'artistes en milieu scolaire**
 - ✓ Le programme pour les artistes en milieu scolaire grâce au Programme de langues officielles en Éducation (PLOÉ) et au Programme de subventions de tournées du Nouveau-Brunswick, permet un plus grand nombre et une diversité de projets artistiques pilotés par les écoles et les districts scolaires. Notamment :
 - une augmentation marquée des projets GénieArt dans tous les districts scolaires, des résidences d'artistes en milieu scolaire, le projet une école un artiste est tellement en demande que les fonds de suffisent plus;
 - l'initiative *Les mots qui tournent* du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC amène des écrivains dans les écoles;
 - le Réseau Cerf Volant de RADARTS;
 - Accros de la chanson de la FJFNB;
 - Art sur roues, qui a légué la guide en théâtre à l'école et la publication prochaine d'un guide en arts médiatiques.

En réponse au nombre croissant de projets artistiques en milieu scolaire, l'AAAPNB va lancer dans les prochains jours le *Guide de l'artiste en milieu scolaire*. Ce guide sera

accompagné d'un plan de formations offertes par Monique Richard dès l'automne prochain. Ce nouvel outil va permettre de mieux préparer les artistes qui interviennent dans les écoles de la province.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 – RENFORCER LE PARTENARIAT-ÉCOLE/COMMUNAUTÉ

- ✓ Une section pour renforcer le lien école/culture/communauté sera incluse dans la Politique d'aménagement linguistique et culturelle. Ceci permettra d'accroître la capacité des écoles de devenir des foyers d'épanouissement culturel pour la communauté et d'augmenter davantage la contribution de la communauté artistique et culturelle au succès de l'école.

STRATÉGIE SECTORIELLE 4 : INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA COMMUNAUTÉ PAR L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Énoncé de vision

Par l'aménagement culturel de leurs territoires, les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick s'affirment comme étant des communautés créatives, prospères et solidaires qui rassemblent les forces vives afin d'assurer le plein épanouissement artistique, culturel, économique, social et politique de leurs citoyennes et de leurs citoyens. Elles élaborent, de manière concertée et cohérente avec tous les secteurs de la société, des stratégies d'aménagement culturel qui démocratisent l'accès aux arts et à la culture, développent la créativité et l'engagement des citoyennes et des citoyens, renforcent le tissu social des collectivités, contribuent à l'amélioration de la santé et du mieux-être et assurent le développement intégré et viable de la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 — OBTENIR L'ADHÉSION DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ ACADIENNE DU NOUVEAU-BRUNSWICK AU CONCEPT DE L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE.

1.1 Approfondir et intégrer le concept d'ACT dans tous les secteurs de la communauté acadienne

- Projets avec les aîné.e.s
 - ✓ Une rencontre a été sollicitée par l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AAFANB) en janvier dernier. Cette rencontre a réuni des partenaires tels que l'AAAPNB, le CPSC, la FJFNB, le Mouvement acadien des communautés en santé (MACS) et la Société santé et mieux-être en français.
 - ✓ Depuis cette rencontre des discussions sont en cours pour l'intégration d'un volet artistique dans les forums santé régionaux de l'AAFANB et dans la programmation des Jeux des aîné.es.
 - ✓ Déjà on imagine l'intégration des aînés dans plusieurs projets existants (Art sur roues, Un élu-un artiste, Les mots qui tournent, etc.).

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 — AMÉLIORER LA CONCERTATION ET LA GOUVERNANCE DES ARTS ET DE LA CULTURE AUX NIVEAUX PROVINCIAL, RÉGIONAL ET LOCAL PAR LE BIAIS D'INITIATIVES CONCERTEES

- **Table de concertation provinciale en aménagement culturel du territoire**
 - ✓ Parce que la Stratégie globale est une démarche pour aménager culturellement le Nouveau-Brunswick, la Table ACT, en plus de voir l'évolution des outils et des projets sur le terrain, doit avoir une vue d'ensemble sur la mise en œuvre de la Stratégie globale. Cette table regroupe une grande pluralité d'organismes et de ministères.
 - ✓ Deux nouveaux membres ont été intégrés à la table : la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AAFANB)
 - ✓ Une rencontre s'est tenue en juin 2011 à Miramichi.
 - ✓ La prochaine rencontre de la Table est fixée le 19 avril prochain où les membres discuteront de l'implantation de nouveaux projets d'ACT et se pencheront sur l'intégration du concept ACT dans la révision de la Politique culturelle de la province.

- **Comité-conseil ACT**
 - ✓ Ce comité est composé de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) et de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).
 - ✓ Une réflexion est en cours quant à l'intégration de nouveaux membres dont possiblement le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine et le ministère des Affaires intergouvernementales.

- **Suivi des projets pilotes**
 - ✓ Un suivi a été réalisé auprès de deux projets pilotes d'ACT :
 - Projet de Lamèque-les-Îles : suite à la réalisation du projet d'ACT en 2009, la Ville de Lamèque s'est engagée à la mise en place d'une commission Arts et Culture et à l'implantation d'une politique culturelle municipale/régionale.
 - La Société culturelle Sud-Acadie poursuit son projet *Célébrons nos quais !*, qui mobilise un nombre croissant de partenaires d'année en année.
 - ✓ Ce suivi a permis de faire une mise à jour sur le concept d'ACT, des enjeux et des défis qui y sont reliés et des besoins pour le développement des initiatives. Ces projets mettent en valeur deux modèles d'implantation de l'ACT.
 - ✓ L'AAAPNB a comme objectif d'appuyer les projets en cours et de créer un dialogue entre les projets de Lamèque-les-Îles, Célébrons nos quais, Baie-Sainte-Anne et tout autres projets d'ACT.

- **Nouveau projet de recherche en ACT**
 - ✓ Le CPSC travail présentement sur un inventaire des initiatives culturelles sur trois territoires de la province : le Nord-Ouest, la Péninsule acadienne et la région de Kent.

- **Municipalités**
 - ✓ Une réflexion est entamée pour démocratiser et offrir de la formation afin d'assurer l'appropriation de la Valise culturelle municipale et du concept d'aménagement culturel du territoire.
Dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale, une des compétences dévolues aux régions sera les installations et les équipements culturels. En lien avec l'ACT, l'AFMNB souhaite proposer le développement d'un plan des infrastructures artistiques et culturelles à l'échelle régionale.

- **Élaboration d'un projet de recherche ACT avec le secteur du Mieux-être**
 - ✓ Ce projet vise l'application du modèle ACT dans le domaine du mieux-être ainsi que l'approfondissement du déterminant *Culture* et sa mise en application en Acadie du Nouveau-Brunswick. Une étude a été réalisée et va servir à la publication d'un outil destiné aux intervenants du secteur de la santé et du mieux-être.
 - ✓ Ce projet est réalisé sous le leadership du Mouvement acadien des communautés en santé (MACS) en collaboration avec l'AAAPNB.

- **Projet ACT avec l'école et la communauté de Baie-Sainte-Anne**
 - ✓ Encadré par l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) et impliquant de nombreux partenaires communautaires et publics, ce projet d'ACT axé sur le lien école/famille/communauté est en cours de réalisation. Il vise la revitalisation culturelle de cette région et le renforcement de l'identité culturelle des jeunes et des citoyens de cette région, grâce à la concrétisation d'un certain nombre de projets en arts, culture et patrimoine impliquant tous les secteurs de la société.
 - ✓ On constate depuis la mise en place du projet d'ACT, l'on est passé d'une absence de projets artistiques à une forte demande pour ce genre de projets au sein de l'école (GénieArt, Une école-un artiste, Art sur roues, Accros de la chanson)
 - ✓ Une photographe professionnelle fut invitée à offrir une formation sur la composition de l'image et accompagna les jeunes afin qu'ils/elles puissent photographier l'église de Baie-Sainte-Anne d'une manière artistique. Les photos ont été montées pour une exposition qui a eu lieu pendant les fêtes du centième de l'église en septembre 2011. Il s'agit d'une exposition permanente.
 - ✓ Une chasse aux trésors culturels a été effectuée par les jeunes pour recueillir les trésors culturels, artistiques et patrimoniaux (patrimoine bâti, maritime, religieux, etc.) de Baie-Sainte-Anne. Cette collecte sert de base à la création d'une carte culturelle artistique (en cours de réalisation).
 - ✓ Un site web interactif va ensuite être créé à partir de trésors culturels recueillis et des différents projets artistiques et culturels.
 - ✓ Le projet d'ACT de Baie-Sainte-Anne fait l'objet d'une évaluation par le secteur du Mieux-être du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cette étude est une première et va démontrer l'impact de l'intégration des arts et de la culture sur le mieux-être des élèves et de la communauté.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 — ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES DES RESSOURCES HUMAINES EN AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE.

- **Formations et développement professionnel**
 - ✓ Les formations des intervenants des projets d'ACT représentent une partie importante du dossier du développement des ressources humaines en culture, évoqué dans les dossiers transversaux.
 - ✓ Création d'un programme de formation en gestion et animation d'activités culturelles, communautaires et touristiques au niveau collégial au Nouveau-Brunswick;
 - Suite à une étude de marché, le CCNB de la Péninsule acadienne a été désigné comme École multi-arts et propose des cours et des programmes de formation de la main-d'œuvre dans les secteurs culturel, communautaire et touristique aptes à répondre aux besoins du marché du travail.

STRATÉGIE SECTORIELLE 5 : AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA PROMOTION DES ARTISTES, DES ŒUVRES ET DES PRODUITS CULTURELS

Énoncé de vision

Les artistes professionnel.le.s de l'Acadie, leurs œuvres et leurs produits culturels sont connus, appréciés et circulent à l'intérieur des marchés les plus porteurs, tant en Acadie que dans l'ensemble de la Francophonie. Ces artistes peuvent compter sur des réseaux de diffusion et de distribution bien structurés, jouissent d'outils de promotion efficaces et sont pleinement intégrés dans l'ensemble des médias sur les scènes provinciale, atlantique, canadienne et internationale, contribuant ainsi au développement et au rayonnement de l'Acadie tout entière.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 — ACCROÎTRE LA CIRCULATION DES ARTISTES, DES ŒUVRES ET DES PRODUITS CULTURELS AU NOUVEAU-BRUNSWICK, EN ATLANTIQUE, DANS LES AUTRES PROVINCES DU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

- **Programme de subventions de tournées du Nouveau-Brunswick**
 - ✓ Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine) en partenariat avec Patrimoine canadien soutient le Programme de subventions de tournées du Nouveau-Brunswick. Ce programme a permis d'augmenter considérablement la circulation des artistes dans la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.
 - ✓ Il est primordial que ce programme soit maintenu et qu'il soit élargi à la l'ensemble de la province.
- **Stratégie pour soutenir le développement des industries et entreprises culturelles de la province du N.-B.**
 - ✓ L'AAAPNB a effectué un travail politique pour l'élaboration de cette stratégie.
 - ✓ La création d'un comité de travail est en cours sous la responsabilité du ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine en vue de l'élaboration d'une stratégie pour soutenir le développement des industries et entreprises culturelles de la province du Nouveau-Brunswick. Une première rencontre est prévue prochainement.
 - ✓ L'AAAPNB siège sur ce comité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 — ACCROÎTRE LA PROMOTION DES ARTISTES, DES ŒUVRES ET DES PRODUITS CULTURELS AU NOUVEAU-BRUNSWICK, EN ATLANTIQUE, AU QUÉBEC ET DANS LES AUTRES PROVINCES CANADIENNES

- **Présence sur le web**
 - ✓ Grâce aux nouveaux sites de l'AAAPNB et du Centre de ressources International acadien (CRIA), la promotion des artistes acadiens est facilitée.
 - ✓ Le développement de la future plateforme web de la Collectivité ingénieuse de la péninsule acadienne (CIPA), *Espaceacadie*, offrira un accès à un contenu culturel en ligne.
- **Missions et évènements internationaux**
 - ✓ L'AAAPNB a entamé des discussions pour que la province du Nouveau-Brunswick invite les artistes finalistes des Éloizes comme ambassadeurs dans les missions et les événements à l'international.

STRATÉGIE SECTORIELLE 6 : DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN ARTS ET CULTURE

Énoncé de vision

Partie intégrante de notre société, le secteur des arts et de la culture de l'Acadie du Nouveau-Brunswick a accès à des recherches qui tiennent compte de ses besoins et qui sont capables de l'informer et d'orienter ses initiatives de développement. Il peut compter sur des données qualitatives et quantitatives résultant de recherches fondamentales et appliquées pour être en mesure d'améliorer son potentiel de développement, et pour entreprendre des initiatives structurantes qui contribuent à l'évolution de la communauté artistique et culturelle et au développement socioculturel et économique de l'Acadie.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 1 ET 2 — ASSURER LA PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN ARTS ET CULTURE, ET ASSURER L'ARRIMAGE DES INITIATIVES DE RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

- **Projet de recherche national en cours d'élaboration sur la diffusion et la réception des produits culturels franco-canadiens**
 - ✓ Ce projet d'envergure d'une durée de 5 ans vise justement à combler une importante lacune dans les études portant sur les communautés minoritaires francophones du Canada — soit les communautés acadiennes, franco-ontariennes et de l'Ouest canadien - quant à la diffusion et à la réception des produits culturels — chanson, cinéma, littérature et théâtre - dans ces régions. La recherche se déploiera en fonction de quatre chantiers de recherche qui toucheront aux quatre volets artistiques dans les trois régions (Acadie, Ontario, Ouest) et culmineront dans la création d'outils de diffusion et de recherche en ligne. Ces chantiers sont: l'analyse des institutions; l'analyse de la réception critique; l'analyse des mécanismes de diffusion; l'analyse des politiques publiques.
 - ✓ L'équipe est composée de spécialistes notamment Anne Robineau et Raoul Boudreau de l'Université de Moncton.
 - ✓ Des organismes associatifs dont la FCCF et ses membres, des organismes de recherche et trois universités (l'Université d'Ottawa, l'Université de Moncton et l'Université de l'Alberta), sont impliqués sur le projet qui est administré à l'Université d'Ottawa.
 - ✓ L'étude devrait être publiée prochainement.

- **Conférence de Hill Stratégie**
 - ✓ Accueil de Kelly Hill, président de Hill Stratégies Recherche Inc., à Moncton le 31 mars prochain, suite à un concours lancé sur le plan national. Seulement trois présentations sont offertes dans l'ensemble du pays.
 - ✓ La conférence s'intitule Que contribuent les artistes dans nos petites villes et municipalités rurales du Canada?
 - ✓ Cette conférence est adaptée aux défis et enjeux de la province du Nouveau-Brunswick principalement rurale.

- **Autre initiative de recherche au plan national**
 - ✓ Un projet de recherche est en branle sous le leadership du ministère du Patrimoine canadien. Il s'agit du développement d'un compte satellite pour la culture avec Statistiques Canada afin d'obtenir un portrait plus juste de la culture au Canada. Patrimoine canadien élabore présentement une étude de faisabilité.

STRATÉGIE SECTORIELLE 7 : AMÉLIORATION DU POSITIONNEMENT ET DU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

Énoncé de vision

L'Acadie rayonne au sein de la Francophonie et le peuple acadien y occupe une place de choix grâce à la contribution du secteur des arts et de la culture de la société acadienne du Nouveau-Brunswick et des communautés acadiennes de l'Atlantique. Ce secteur dispose d'outils nécessaires pour se concerter et se mobiliser autour de projets communs. Dotés d'une voix politique forte et solidaire, les artistes professionnels et l'ensemble de l'organisation artistique et culturelle de l'Acadie de l'Atlantique sont présents et reconnus dans l'espace public et médiatique national et international. Ils contribuent, grâce à leur vitalité et leur créativité, au rayonnement du peuple acadien dans le monde.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 1 ET 2 — ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DU SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE À CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ACADIE ET DU NOUVEAU-BRUNSWICK, ET ASSURER L'AUGMENTATION DU FINANCEMENT ET AMÉLIORER LE POSITIONNEMENT DU SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE

- **Traduction de la Stratégie globale**
 - ✓ La Stratégie globale est désormais utilisée par la communauté artistique et culturelle anglophone depuis que ArtsLink a pris l'initiative de traduire cet outil en 2010.
 - ✓ Les deux communautés linguistiques de la province ont maintenant un outil commun avec lequel travailler.
- **Démarches politiques**
 - ✓ L'AAAPNB et ses partenaires ont effectué de nombreuses démarches politiques pour que les moyens et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie globale soient maintenus.
 - ✓ Dans cette période d'austérité économique, il est plus que jamais important de faire valoir la nécessité d'augmenter le financement accordé aux arts et à la culture pour que l'on puisse bien appuyer le gouvernement face aux défis de la province.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 3 — AUGMENTER LE RAYONNEMENT DES ARTISTES ET DE LA PRODUCTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE AINSI QU'AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

- **Rendez-vous Acadie-Québec sur les arts la culture**
 - ✓ À l'instar de l'initiative Rendez-vous Acadie-Québec réalisée dans le secteur économique, le milieu artistique et culturel professionnel de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et ses partenaires québécois, sous le leadership de l'AAAPNB, souhaitent organiser en 2013, un évènement rassembleur dont l'objectif principal sera le développement d'une stratégie artistique et culturelle commune impliquant toutes les composantes de l'écosystème culturel : artistes, organisations artistiques et culturelles, industries et entreprises culturelles.
 - ✓ Plusieurs rencontres de travail se sont tenues en 2011-2012 entre l'UDA, le CQRHC, l'AAAPNB et autres partenaires publics et communautaires de l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour

identifier des pistes de collaboration et identifier les thèmes qui seront développés lors des Rendez-vous Acadie-Québec sur les arts et la culture.

- Ces rencontres se sont traduites par une étroite collaboration sur de dossier des ressources humaines en culture en partenariat avec l'UDA et le CQRHC.
- ✓ Un travail politique est toujours en cours pour assurer l'intérêt des partenaires québécois et néo-brunswickois, quant à leur engagement pour la tenue de cet évènement majeur en 2013. À cet effet deux rencontres sont prévues le 5 avril prochain à Québec avec Yvon Vallières, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. L'AAAPNB sera accompagnée de l'UDA et du CQRHC.

- **Promotion des artistes acadiens sur la scène internationale**
- ✓ Le travail des partenaires tels que RADARTS, la SPAASI et d'évènements tels que la Francofête en Acadie, les Éloizes, le Festival acadien de Caraquet, permet de renforcer et de développer la présence des artistes acadiens sur la scène internationale.

- **Regroupements culturels nationaux et québécois**
- ✓ Plusieurs organismes artistiques et culturels de l'Acadie du Nouveau-Brunswick sont membres et impliqués dans des organismes nationaux tels la Fédération culturelle canadienne-française, Alliance des radios communautaires du Canada, Association des théâtres francophones du Canada, Alliance nationale de l'industrie musicale, le Conseil québécois des ressources humaines en culture et le Réseau les arts et la ville, etc.
- ✓ Cet engagement favorise le rayonnement des arts et de la culture et la réalisation d'actions concertées au plan national et interprovincial pour faire valoir la nécessité d'augmenter le financement accordé aux arts et à la culture.

- **Un élu-un artiste**
- ✓ En 2011, trois municipalités (Rouyn-Noranda et Compton au Québec et Tracadie-Sheila au Nouveau-Brunswick) ont participé au projet de laboratoire *un élu-un artiste*.
- ✓ Cette initiative permet pendant trois jours d'amener la vision d'un artiste sur un nouveau territoire au contact d'élu et de la communauté.
- ✓ Ce projet permet de faire rayonner les artistes acadiens participants sur de nouveaux territoires.
 - du 7 au 9 novembre 2011 à Rouyn-Noranda (Québec)
 - Élu: Mario Provencher, maire
 - Artiste: Denis Lanteigne, sculpteur

- **Un outil de communication**
- ✓ La Stratégie globale demeure un excellent outil pour faire reconnaître le développement des arts et de la culture en Acadie du Nouveau-Brunswick. Il n'en demeure pas moins que c'est un effort constant pour s'assurer que le dialogue continu entre les différents secteurs d'activités et travailler de manière transversale. C'est ainsi que l'AAAPNB est constamment sollicitée pour présenter le modèle de la démarche des États généraux et de la Stratégie globale.